



# Brevet Professionnel Aménagements Paysagers [BP AP]

 **Septembre à Juin** - **RNCP : 34214** - **Diplôme de Niveau 4**  
 **1200 heures : 990 h en centre et 210 h en entreprise**  
**En Formation Continue**      **Evaluation en situation professionnelle**

## [Objectifs]



*Acquérir des connaissances et les gestes techniques en travaux d'aménagements paysagers dans le domaine du paysage  
Encadrer une petite équipe dans la réalisation des opérations techniques*

## [Compétences]



**6 compétences attestées par le diplôme**



### **C1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager**

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

### **C2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement**

Préparer le travail pour un chantier

Coordonner le travail sur un chantier

### **C3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux**

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite d'un végétal

Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

### **C4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux**

Réaliser des travaux de plantation

Réaliser des travaux de végétalisation par semis

### **C5. Mettre en place des infrastructures**

Réaliser des murets et escaliers

Mettre en place des revêtements

### **C6- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**

Mettre en place un jardin vivrier

## [Les + de la formation]

- Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP)
- Permis BE
- Sauveteur Secouriste au travail (SST)




CFPPA de Charolles  
7, Chemin D'Ouze  
71120 CHAROLLES  
Tel: 03.85.24.00.80

Mail: [cfppa.charolles@educagri.fr](mailto:cfppa.charolles@educagri.fr)

[www.epl-fontaines.fr](http://www.epl-fontaines.fr) - CFPPA CHAROLLES



## [Modalités pédagogiques]

- Formation au CFPPA de Charolles
- Parcours Individualisé
- Travaux pratiques
- Modules en Formation Ouverte à Distance (FOAD) possibles :  Plateforme Moodle
- Regroupements obligatoires organisés en centre : Cours d'approfondissement, interventions de professionnels, visites d'entreprises, évaluations, ...



## [Publics concernés]

- Demandeur d'emploi qui désire s'insérer dans la filière paysage (salarial)
- Salarié d'autre secteur qui souhaite se reconverter



## [Conditions d'entrée en formation]

- Avoir un projet professionnel
- Participer à un entretien de motivation
- Présenter une prescription de formation (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi)



## [Conditions d'inscription au diplôme]

- Tous les candidats âgés de 18 ans au moins, sans autre condition

## [Validation de la formation]

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture après l'obtention des 6 UC.

Les candidats ont 5 ans pour obtenir l'ensemble des blocs de compétence.

Prise en compte de la Validation d'Acquis Académiques pour l'individualisation du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4 et plus.

Des évaluations certificatives peuvent être proposées au candidat à l'entrée selon son profil.

Le BP AP peut être obtenu tout ou partie par la voie de la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

Nous consulter

## [Contact]

Coordinateur formations longues

Tel : 03.85.24.00.80

Mail : cfppa.charolles@educagri.fr



## [Evaluation de l'action de formation]

- Bilan organisé avec les financeurs et les partenaires
- Enquête de satisfaction proposée aux acteurs de la formation (stagiaires, tuteurs en entreprise)



TAUX DE REUSSITE  
100 %



TAUX DE SATISFACTION  
80 %



TAUX D'INSERTION  
A consulter sur le site internet de l'EPL



## [Rémunération et financement]

- Selon son statut, le stagiaire peut être rémunéré (nous consulter pour étude de chaque cas).
- La formation peut être financée par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté ou les OPCO.
- La formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).
- Aucun frais pédagogique



## [Et Après ?]

- Après l'obtention du BP AP, possibilité de suivre une formation de niveau supérieur ou CS